

Paris, le 26 septembre 2024

Destinataires :

Juges de la FFGym

Réf : JB/DMB/2024-600

Pôle Administration Générale/Service juridique

Objet : Assemblée Générale Elective 2024

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer, en distanciel, à l'élection du représentant des juges au Comité Directeur fédéral pour le mandat 2024/2028, dans le cadre de l'Assemblée Générale Elective de la Fédération Française de Gymnastique.

Les candidats admis à se présenter, validés par la commission de surveillance des opérations électorales le 24 septembre 2024, sont les suivants :

1. Fabrice Innocenti
2. Lilian Lavergne
3. Grégory Lefort
4. Aurélie Marc
5. Jeanne Rizza

La liste des candidats ainsi que le projet qu'ils portent sont accessibles via le lien ci-après : [Elections fédérales 2024](#)

Vous trouverez ci-dessous les modalités d'organisation du vote.

Nous vous remercions d'y prêter la plus grande attention.

DATE ET FORME DU VOTE

Le vote se déroulera en ligne, le **vendredi 22 novembre 2024 de 9h à 18h** (heure de Paris) sur une plateforme de vote dédiée.

DROIT DE VOTE

Le droit de vote est attribué à tout juge :

- Licencié à la FFGym pour la saison 2024/2025 ;
- Agé de 16 ans minimum le jour de l'élection, soit le 22 novembre 2024 ;
- Titulaire d'un diplôme de juge délivré par la FFGym ;
- Diplômé depuis le 1^{er} septembre 2020 ou recyclé depuis le 20 septembre 2020.

Le vote par procuration n'est pas autorisé.

INSCRIPTION PREALABLE SUR LA LISTE ELECTORALE

Pour pouvoir participer au vote, chaque électeur devra s'inscrire sur la liste électorale prévue à cet effet, au plus tard, le 30 octobre 2024, à 23h59. Il devra fournir une adresse mail et un numéro de téléphone portable personnels et valides afin de recevoir le lien lui permettant d'accéder à la plateforme de vote.

Le lien pour vous inscrire sur la liste électorale est accessible ci-après : <https://mondossier.ffgym.fr/>

Les inscriptions seront ouvertes à compter du 30 septembre 2024.

Seule la personne inscrite sur la liste électorale peut voter.

NOMBRE DE VOIX

Chaque électeur dispose d'une voix.

PLATEFORME DE VOTE

Le vote sera opéré par la société VOTEER.

Chaque électeur pourra voter en se connectant à la plateforme dédiée à l'aide d'un téléphone, d'un ordinateur ou d'une tablette.

Pour ce faire, chaque électeur recevra en amont du scrutin, les 18 et 22 novembre 2024, par mail et SMS, un lien personnel lui permettant de se connecter à la plateforme de vote.



En cas de difficulté tout au long du processus électoral, les services du siège fédéral sont à votre écoute :

- pour toute question concernant l'inscription sur la liste électorale : mondossier@ffgym.fr
- pour toute question pendant la période de vote (journée du 22 novembre) : support@voteer.fr / 06.14.39.55.49
- pour toute autre question : juridique@ffgym.fr

Tous les documents relatifs à l'élection sont accessibles sur le site internet fédéral, espace logué, rubrique Mon espace / Mes documents institutionnels / Elections fédérales 2024 : [Elections fédérales 2024](#).

Comptant sur votre participation à ce temps fort de la vie fédérale, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos salutations les meilleures.

James Blateau
Président